

Haro sur les chenilles



La commune poursuit ses actions pour endiguer la prolifération des chenilles processionnaires.

Contenu

Outre la pose de cerclages sur les chênes situés sur le domaine public, les enfants du centre de loisirs ont construit avec l'aide des agents du centre technique municipal des nichoirs achetés par la Ville auprès de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Il s'agit de nichoirs à mésanges, passereaux cavicoles friands de chenilles processionnaires.

Cette opération a permis de sensibiliser les enfants à la chaîne alimentaire mais aussi sur le rôle de la mésange, prédateur naturel de l'insecte urticant.

Installés dans le périmètre du centre, hors de portée des prédateurs (chats et fouines) et dans les conditions recommandées par la LPO, vingt abris au total ont été disséminés dans la commune pour compléter les actions mises en place.

Mi-avril, un atelier animé par l'association FREDON, destiné au grand public, a permis de présenter des solutions à mettre en place à l'échelle de son jardin.